

## RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

Ce résumé citoyen est l'occasion de présenter les principaux éléments figurant dans le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) réalisé en 2019 et faisant le point sur le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes au 31 décembre 2018. Il est publié sur le site internet « L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine » lancé en 2017 et qui permet à tout citoyen de la Région Nouvelle-Aquitaine de pouvoir suivre l'avancée de la programmation.

La réforme territoriale qui a mené à la fusion des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en une Région Nouvelle-Aquitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2016, a conduit cette nouvelle entité à devenir Autorité de Gestion (AG) de différents programmes européens existants sur le territoire. Dans un souci de rationalisation et de mutualisation des moyens et procédures, de nombreux rapprochements ont été opérés cependant il convient de noter que les 3 PO FEDER-FSE ont vocation à rester distincts jusqu'à leur terme.

Le Programme Opérationnel (PO) 2014-2020 FEDER/FSE de la Région Poitou-Charentes a été adopté le 12 décembre 2014 par la Commission européenne. Doté de 267,95 M€, dont 222,97 M€ pour le FEDER et 44,97M€ pour le FSE, il est composé de 7 axes opérationnels (5 FEDER et 2 FSE) et de 2 axes d'assistance technique.

Le RAMO 2018 présenté en juin 2019 présente l'activité et les réalisations depuis le début du Programme, il permet notamment de situer la programmation et surtout l'exécution du PO Poitou-Charentes par rapport aux objectifs (cibles) à atteindre au 31 décembre 2018 pour le cadre de performance (cf. ci-dessous). Le RAMO 2018 présente également la situation du PO selon des visions plus transverses comme par exemple la prise en compte des principes horizontaux.

### 1. Avancement du programme

Au 31 décembre 2018, 688 opérations ont été programmées dont 71 en 2017 suivant la répartition suivante :

Intitulés de l'axe	Nombre de dossiers programmés	Montant d'aide programmé En M€	Montant d'aide en pourcentage de l'enveloppe de l'axe
Axe 1 Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie (FEDER)	112	35,86	64 %
Axe 2 Favoriser l'accès à l'économie du numérique (FEDER)	26	9,14	22,1 %
Axe 3 Soutenir le développement et la mutation des PME (FEDER)	55	17,94	66,2 %
Axe 4 Promouvoir l'excellence environnementale (FEDER)	80	28,17	34,9 %
Axe 5 Protéger les ressources et le patrimoine naturels (FEDER)	74	6,98	69,9 %
Axe 6 Soutenir la création/reprise d'activité et la transmission d'entreprises (FSE)	40	3,25	81,4 %
Axe 7 Développer le capital humain (FSE)	293	40,47	102,7 %

8 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'assistance technique

La programmation 2014-2020 prévoit la mise en place d'un cadre de performance qui définit des objectifs à atteindre pour l'autorité de gestion à mi-parcours (31 décembre 2018) mais également à la fin du programme (31 décembre 2023). Ces objectifs sont de deux ordres : financiers et opérationnels. La réalisation de ces objectifs au 31 décembre 2018 permet de libérer la réserve de performance représentant 6% de la dotation d'un axe.

En 2018, la Région, Autorité de Gestion, a donc fait un effort auprès de ses partenaires et des porteurs de projets pour faire remonter des dépenses réalisées et les informations nécessaires à l'alimentation des indicateurs pour le cadre de performance. Ci-dessous le cadre de performance :

Axes	Indicateurs	Cibles 2018	programmation opérations fin 2018	Réalisations fin 2018	Réalisations/cible 2018
Axe 1	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	57	758	116	203,51 %
	Montant au 31/12/2018	14,15	64,19	13,67	96,61 %
Axe 2	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	40	123	51,00	127,50 %
	Montant au 31/12/2018	6,10	19,43	9,19	150,78 %
Axe 3	Investissements productifs : Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	32	2 570	340	1062,50 %
	Montant au 31/12/2018	6,86	64,18	19,93	290,80 %
Axe 4	Energies renouvelables : Capacité supplémentaires de production d'énergies renouvelables	2	15,80	6,98	465,00%
	Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	536	593	471	87,7 %
	Montant au 31/12/2018	20,38	78,02	23,65	116,03 %
Axe 5	Nombre de sites soutenus	14	212	15	107,14 %
	Montant au 31/12/2018	2,53	17,04	5,20	206,03 %
Axe 6	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	1 788	13 496	7 282	407,27 %
	Montant au 31/12/2018	1,01	7,32	2,82	279,31 %
Axe 7	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	6 234	26 000	7 535	120,87 %
	Montant au 31/12/2018	9,96	68,29	12,64	127,01 %

Les réalisations permettent au PO d'atteindre les cibles définies pour 2018 tant en ce qui concerne les indicateurs qualitatifs que les financiers, les règlements européens exigeant un taux minimum de 85 %.

Certaines des cibles qualitatives définies pour 2023 sont déjà atteintes (axe 3) ou seront largement dépassées en fonction des prévisions (axes 5, 6 et 1 indicateur de l'axe 4) ; l'Autorité de Gestion sera

amené à les faire évoluer dans le cadre d'une révision du PO qui pourrait intervenir dans le second semestre 2019.

### **Réalisation des objectifs du programme :**

Pour le FEDER, le coût total des 353 opérations programmées (dont 6 opérations d'assistance technique) représente 65,9 % de la maquette et pour le FSE, le coût total des 335 opérations (dont 2 opérations d'assistance technique) représente 102 % de la maquette.

Au 31 décembre 2018, 131 opérations ont été soldées permettant notamment de nourrir le cadre de performance (cf. tableau ci-dessus).

## **2. Points abordés dans le cadre du RAMO 2018**

Outre leur inscription dans un axe, les opérations programmées et réalisées sont également étudiées en fonction de leur apport à différentes priorités de l'Union Européenne.

### **La Stratégie Maritime :**

Le Plan d'action maritime pour l'Atlantique a été adopté par la Commission le 13 mai 2013, il comporte 4 priorités, 3 d'entre-elles sont reprises dans le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes :

- Priorité 1 : « Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation »
- Priorité 2 : « Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel marin et côtier de l'Atlantique »
- Priorité 4 : « Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable »

Au 31 décembre 2018, 37 opérations ont été identifiées comme participant à cette priorité pour un montant de 11 M€ dont 9 M€ de FEDER et 2 M€ de FSE. Parmi ces opérations, on peut citer une opération de l'université de La Rochelle programmée en 2018 pour réaliser une valorisation biotechnologique de ressources naturelles marine pour la conception d'actifs-santé (cf. présentation dossier ci-dessous).

### **Le changement climatique :**

Dans le cadre de la conception des programmes européens, certaines catégories d'actions ont été identifiées comme participant à la lutte contre le changement climatique et se voit attribuer un coefficient pour le calcul du soutien aux objectifs du changement climatique. Ainsi 156 sur les 688 opérations programmées sont classées dans ces catégories et les montants programmés sont inclus dans les montants consacrés à cette priorité, soit 47M€. Toutes les opérations des axes 4 « promouvoir l'excellence environnementale » et axe 5 « Protéger les ressources et le patrimoine naturels » interviennent sur cette priorité et représentent 98 % de ce montant. Ce sont notamment des opérations relatives aux énergies renouvelables, à la rénovation énergétique ou à la préservation de la biodiversité. (cf. dossiers Habitat 79 ou DALKIA ci-dessous).

### **Les principes horizontaux :**

Ces principes horizontaux recouvrent les priorités d'égalité homme/femme et du principe de non-discrimination ainsi que le développement durable. Tous les porteurs de projet sont invités, lors du dépôt de leur projet, à s'interroger sur le positionnement de leur projet sur ces 3 points. En ce qui concerne l'égalité homme/femme, des critères de sélection spécifiques à l'axe 6 « création/reprise d'activité » ont été mis en place pour augmenter la part des femmes avec l'obligation pour chaque projet de « comporter au minimum une action spécifique visant à répondre à l'augmentation de la part

des femmes dans l'accompagnement vers la création/reprise ou viser majoritairement un public féminin (ex dossier ADIE ci-dessous). Hors de tous critères d'éligibilité ce principe est examiné pour chaque dossier, tout comme les principes de non-discrimination et de développement durable. Les dossiers participants à la lutte contre le réchauffement climatique visent également le développement durable (.

### ***3. Quelques exemples de dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020***

#### **Université de La Rochelle (Charente-maritime) : Valorisation Biotechnologique de ressources naturelles marine pour la conception d'actifs santé (Valbiosan)**

##### **Axe 1 « Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie »,**

Porté par l'Université de La Rochelle, le projet Valbiosan vise à valoriser le potentiel santé de micro et macro-algues ainsi que de bactéries marines, à des fins de production de nouveaux agents pharmacologiques marins aux effets biologiques bénéfiques sur la santé humaine. Ce projet s'intéresse également aux toxiques environnementaux que peuvent bio-accumuler ces bio-ressources et aux conséquences fonctionnelles de ces polluants sur la santé humaine.

Ce projet d'un coût total de **568 287 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **337 619 €** et la Région Nouvelle-Aquitaine pour **230 000 €**

#### **Habitat Nord Deux-Sèvres (Deux-Sèvres) Réhabilitation thermique de 24 logements, bâtiment les Lavandes à THOUARS**

##### **Axe 4 « Promouvoir l'excellence environnementale »**

Le bâtiment Les Lavandes, construit en 1968, est situé dans le secteur des Capucins, sur la commune de Thouars. Constitué de 24 logements, il fait l'objet d'une réhabilitation thermique qui lui permettra d'atteindre le niveau « Bâtiment Basse Consommation » rénovation. La réhabilitation se fera par l'extérieur et contribuera à l'embellissement de l'immeuble, pour renforcer son attractivité. Cette rénovation devrait aussi se traduire pour les locataires par un confort accru et une réduction significative de leur facture énergétique.

Ce projet d'un coût total de **318 325 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **36 000 €** et la Région Nouvelle-Aquitaine pour **59 117 €**.

#### **Laboratoire Science et Nature (Deux-Sèvres) : Réalisation d'ombrières photovoltaïques de parking en autoconsommation**

##### **Axe 4 « Promouvoir l'excellence environnementale »**

Le laboratoire Science et Nature est spécialisé dans la fabrication de produits écologiques d'entretien, de cosmétiques et de bien-être. Depuis sa création en 1972, la notion de développement durable est inscrite dans chacune de ses actions, depuis ses process de fabrication de produits écologiques et biologiques, son mode de vente à domicile, en passant par sa relation à l'environnement. Aujourd'hui et toujours dans cet esprit, le laboratoire Science et Nature réalise des ombrières photovoltaïques sur le parking accueillant ses salariés. Cette réalisation permettra à son personnel de bénéficier à la fois de stationnements ombragés et de prises de recharges pour véhicules électriques, scooters et vélos.

Cette installation photovoltaïque composée de 4 ombrières d'une puissance totale de 153 kWc, permettra aussi à l'entreprise d'être en totale autoconsommation.

Ce projet d'un coût total de **109 940 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **65 940 €**

### **DALKIA (Vienne, Poitiers) : Extension du réseau de chaleur des Couronneries**

#### **Axe 4 « Promouvoir l'excellence environnementale »**

En 2009, la SA Dalkia s'est vu concéder la production et la distribution de chaleur ainsi que la construction d'une source de production renouvelable par la ville de Poitiers. Depuis, les travaux d'extension du réseau de chaleur de Grand Poitiers se poursuivent afin d'étendre physiquement le réseau et couvrir des besoins supplémentaires de chaleur évalués à 48 000 MWh par an, depuis les quartiers Est et Sud de la ville de Poitiers, jusqu'au quartier des Trois Citées

Les investissements réalisés permettront l'extension et la construction d'une chaufferie biomasse de 4,5 MW ayant recours au combustible paille. Ils contribueront à augmenter la production de chaleur issue de la biomasse locale, une production éco-vertueuse, à un tarif plus économique que l'énergie fossile.

Ce projet d'un coût total de **11 677 497 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **6 242 831 €**

### **Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) : Accompagnement et consolidation de projets de création d'entreprises en Poitou-Charentes.**

#### **Axe 6 « Soutenir la création/reprise et la transmission d'entreprises »**

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (l'ADIE) contribue grâce au microcrédit, à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le chômage, en accompagnant et finançant les personnes qui ont un projet de création d'entreprise et sont exclues du système bancaire classique.

360 créateurs d'entreprises en situation de précarité devraient ainsi être accompagnés dans la consolidation de leur projet. Les bénéficiaires sont des personnes exclues du marché du travail : demandeurs d'emploi, travailleurs pauvres, inactifs, femmes, jeunes et notamment ceux issus des quartiers prioritaires. La part estimée des femmes bénéficiaires est de 40 % et celle des moins de 40 ans est de 45 %.

Ils bénéficieront d'un soutien individuel et collectif adapté de la phase de maturation et de démarrage du projet, aux phases de suivi et de post-crédation limité à 3 ans.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet FSE « Soutenir la création-reprise d'activités et la transmission d'entreprises » lancé pour la période 2017-2018.

Ce projet d'un coût total de **595 490 €** est soutenu par l'Union européenne (FSE – Fonds social européen) à hauteur de **200 000 €** et la Région Nouvelle-Aquitaine pour **241 312 €**.

### **Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle (Charente-Maritime) : Construire un parcours entrepreneurial personnalisé réussi pour tous publics, notamment les femmes et les jeunes**

#### **Axe 6 « Soutenir la création/reprise et la transmission d'entreprises »**

Bénéficiaire de l'appel à projet régional "Soutenir la création-reprise d'activités et la transmission d'entreprises », la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle propose aux porteurs de projets, créateurs ou repreneurs d'entreprises, un parcours personnalisé en 4 phases : émergence, maturation, démarrage et suivi post création.

L'objectif est d'accompagner 140 créateurs/repreneurs en Charente sur 18 mois dont 70% de demandeurs d'emploi, 60% de femmes, 50 % de moins de 40 ans et 20 % de moins de 30 ans. Le taux de création attendu et le taux de retour à l'emploi est d'environ 21%. Le taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées attendu est de 80%.

Ce projet d'un coût total de **60 599 €** est soutenu par l'Union européenne (FSE- fonds social européen) à hauteur de **30 299 €**

### **Naval Group (Charente) : Réduction des consommations énergétiques**

#### **Axe 4 : « Promouvoir l'excellence environnementale »**

Groupe industriel français, spécialisé dans l'industrie navale de défense et les énergies marines renouvelables, Naval Group (ex DCNS) est implanté sur une dizaine de sites en France, dont à Ruelle-sur-Touvre. Ce site est dédié aux sous-marins, aux systèmes automatisés et simulateurs ainsi qu'à la formation.

Figurant parmi les 120 plus gros consommateurs énergétiques industriels de la Région Nouvelle-Aquitaine, le site s'engage dans la réduction de ses consommations énergétiques via le développement d'une gestion centralisée de ses outils. Concrètement, il s'agit d'asservir l'usage des outils industriels au temps de présence effectif des personnels et ainsi éviter tout fonctionnement inutile : extracteurs d'air, climatiseurs, pilotage des apports de chauffage, éclairage LED... Cette initiative est destinée à réduire d'environ 15% la facture globale et de diminuer de 4 600 tonnes équivalents CO2 par an.

Ce projet d'un coût total de **506 347 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **177 221 €**.

### **Centre d'Information des Droit des Femmes et des Familles(Charente) : Accompagner vers l'emploi, dans une démarche d'égalité entre les femmes et les hommes.**

#### **Axe 7 « Développer le capital humain »**

Ce projet, inscrit dans le cadre de la réforme sur la formation professionnelle tout au long de la vie, se décline sur l'ensemble du département, en partenariat avec les acteurs du Service Public Régional d'Orientation. Il vise notamment à assurer un accueil de proximité et une information actualisée et personnalisée dans le champ de l'orientation, la formation et l'emploi, à accompagner et conseiller les femmes dans la construction ainsi qu'à la mise en place de leur projet d'insertion ou de transition professionnelle.

Ce programme prévoit, sur 2 ans, l'accueil de 200 personnes dans le cadre d'un premier « accueil information » et 100 femmes dans le cadre d'un « accompagnement individuel », en lien avec les orientations enregistrées en fin d'accompagnement (orientation, formation, emploi, autres dispositifs) et 100 femmes inscrites sur des ateliers collectifs.

Ce projet d'un coût total de **113 003 €** est soutenu par l'Union européenne (FSE- fonds social européen) à hauteur de **46 105 €** et par la Région à hauteur de **40 608 €**.

### **Association Initiative Nouvelle-Aquitaine : Fonds de prêts d'honneur dédié à la création/reprise d'entreprise**

#### **Axe 3 « Soutenir le développement et la mutation des PME »**

Cette opération se traduit par la création d'un Fonds dont l'objectif est de soutenir la création et reprise d'entreprise sur le territoire de l'ex-Poitou-Charentes.

Ce soutien prendra la forme d'un renforcement des fonds propres des entreprises, par l'intermédiaire de prêts d'honneur destiné à démultiplier les sommes investies grâce à leur effet levier sur les prêts bancaires.

La forme du prêt revêt l'avantage de ne pas créer de dépendance à la subvention de la part du bénéficiaire final et de réutiliser les remboursements pour de nouveaux bénéficiaires.

Objectif : réaliser 960 prêts d'honneur sur l'ensemble du territoire.

Ce projet d'un coût total de **10 080 000 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **1 500 000 €**.